

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CONTENTIEUX DU PÔLE SOCIAL (FORMATION CONTINUE)

"La loi "Justice du XXIème siècle" a introduit des modifications profondes dans l'organisation de nos juridictions, et en particulier le rapatriement du contentieux de la Sécurité sociale au sein d'un pôle social des tribunaux judiciaires. Par cette formation, nous accompagnons avocats, magistrats et assesseurs dans l'exercice de leurs fonctions, en évolution constante."

Infos pratiques

Composante : EDS - Institut d'études judiciaires
"Jean Domat" (IEJ)

Composante : Formation continue Panthéon-
Sorbonne (FCPS)

Campus : Centre Broca (FCPS & IREST)

Présentation

"La loi "Justice du XXIème siècle" a introduit des modifications profondes dans l'organisation de nos juridictions, et en particulier le rapatriement du contentieux de la Sécurité sociale au sein d'un pôle social des tribunaux judiciaires. Par cette formation, nous accompagnons avocats, magistrats et assesseurs dans l'exercice de leurs fonctions, en évolution constante."

Objectifs

Couvrir à la fois les aspects de connaissances fondamentales en matière de Sécurité sociale (cotisations, prestations...), et les aspects relatifs à ce contentieux spécifique (procédures applicables...).

Le DU est une formation qualifiante et diplômante.

Savoir faire et compétences

- * Maîtrise des fondamentaux : cotisations, prestations (Sécurité sociale).
- * Connaissance de ce contentieux spécifique : procédures applicables...

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Responsables pédagogiques :

Morane Keim-Bagot & Irène Politis

Gestionnaire de la formation :

[✉ du-cps@univ-paris1.fr](mailto:du-cps@univ-paris1.fr)

Admission

Public cible

Assesseurs, magistrats, avocats en exercice et défenseurs des droits : professionnels amenés à exercer au pôle social des tribunaux judiciaires.

Tarifs

3 500 €

Réduction sous conditions :

Magistrats : 1 500 €

Programme

Organisation

Rentrée : à partir de mars, des cours sur les fondamentaux seront mis en ligne.

4 sessions de 3 jours de cours + des modules en e-learning.

Diplôme d'université Contentieux du pôle social (en formation continue)

Assujettissement, immatriculation, et affiliation	6h
Fondements droit français	9h
Le financement de la protection sociale	3h
Prestation régime social	20h
La fraude en sécurité sociale	3h
La procédure civile	12h
La procédure devant le pôle social	9h
La responsabilité civile des caisses	3h
Les droits de la défense principe du contradictoire	3h
Les spécificités du contentieux lié au recouvrement	6h
Le déroulement du procès / cas pratiques	26h